



Compte rendu de la seconde réunion annuelle de l'Equipex CLIMCOR le 24/10/2013 de 14H00 à 16H00, partie Work packages

De 13H30 à 16H00 : réunion annuelle
 De 16H30 à 18H00 : réunion du CoPil

Présents à l'ENS au 24, rue Lhomond :

Hélène Leau (IPEV), Etienne Ruellan (INSU, représentant M. Jean-François Stephan, Dir INSU), Denis Didier Rousseau (INSU), Alain Lagrange (DGRI, MESR), Sylvain Lamare (INEE, représentant Mme Stéphanie Thiébault, Dir. INEE), Xavier Crosta (EPOC, Université Bordeaux 1), Fabien Arnaud (EDYTEM, Université de Savoie), Laurent Augustin (DT INSU), Jérôme Chappellaz (LGGE, Université Joseph Fourier), Olivier Alemany (LGGE, Université Joseph Fourier), Michel Calzas (DT INSU), Mme Laura Lallement (ANR).

Présents en visio conférence :

Chantale Quivoron (IPEV, représentant M. Yves Frenot, Dir. IPEV), Eric Wolf (Cambridge, chair du programme IPICS)

Excusé:

Yvan Reaud (DT INSU)

A Introduction:

Monsieur Etienne Ruellan, représentant le Directeur de l'INSU, Jean François Stephan rappelle le but de l'Equipex CLIMCOR: il s'agit de rassembler les différentes communautés concernées par l'activité de carottage (Glace, Continental-Lacustre et Océan) au sein d'un même projet afin d'augmenter qualitativement leur moyen de prélèvement d'échantillons.

Ce projet est porté par l'INSU et est soutenu par les partenaires suivant : INEE, IPEV, Universités Joseph Fourier de Grenoble, de Savoie à Chambéry et de Bordeaux 1, Ifremer, BRGM, CEA, IRD

B WPO-Governance :

Denis Didier Rousseau, PI du projet expose les travaux effectués par la gouvernance du projet :

1. Communication interne au projet :

Des réunions régulières en visio-conférences sont organisées pour faire le point sur les avancements des différents workpackages du projet, tant au niveau technique, que financier ou de planification. Les éventuelles révisions du projet sont évoquées lors de ces conférences.

2. Communication externe au projet :

Afin de faire connaître le projet au plus grand nombre, la gouvernance du projet a mis en place :

- Un site internet en Français et en Anglais expliquant le projet, des documents sont également téléchargeables sur ce site : posters, brochure, articles;
- Des posters : 4 posters ont été créés : un par work package et un générique;



- Des formulaires de présentation (powerpoint) ou de communication (lettre à entête);
- Une brochure détaillant le projet.

3. Relations avec l'ANR :

Le premier rapport annuel a été remis à l'ANR en février 2013. Ce rapport était très succinct puisqu'il avait été décidé que le début des acquisitions de matériels et de recrutements de CDD se feraient au début 2014. Ce rapport annuel comporte une partie scientifique, une partie indicateurs et une partie financière (relevé de dépenses).

4. Accord de consortium :

Contractuellement, le projet doit rédiger un accord de consortium lors de la première année, soit au 11 octobre 2013 au plus tard. Le début de la rédaction de cet accord a commencé en mars 2013, le texte a été accepté par tous les partenaires, une dernière signature est en cours et le document est finalisé.

Ce léger retard s'explique par un nombre important d'aller-retour entre les différentes cellules de valorisation et la DR17 qui synthétise les documents.

5. Addendum :

Denis-Didier Rousseau mentionne le fait qu'au début de l'été, il a été contacté par la DGRI du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour lui demander s'il acceptait que CLIMCOR soit le support de la modernisation (refonte) du Marion Dufresne financé par le CGI (Commissariat Général à l'Investissement) dans le cadre des Investissements d'Avenir. Un document (addendum) au projet a dû être écrit rapidement exposant la cohérence entre l'Equipex CLIMCOR et la refonte du Marion Dufresne. Il a été demandé 13,527 M€ de matériels et prestations pour le remplacement ou ajouts d'équipements afin de moderniser le Marion Dufresne.

C Remarques de Mme Lallement de l'ANR :

En cas de modifications d'attributions budgétaires pour l'achat d'équipement prévu :

Le projet ayant une durée de 7,5 ans, il est normal que les sommes prévues initialement évoluent.

Selon l'article 6.1.2. *Modification de la répartition des dépenses* du règlement financier EQUIPEX la répartition prévisionnelle des dépenses peut être modifiée à l'intérieur de chaque tranche par l'Etablissement partenaire :

- sans demande écrite, pour les modifications à l'intérieur des postes de dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement (en informant l'ANR), et pour les modifications de répartition entre les postes de personnel, de fonctionnement et d'équipement et dès lors que la variation entre ces trois postes n'excède pas 5 % du montant de l'aide de la tranche de financement de l'investissement et 30 % du montant de l'aide de la tranche de financement des frais de fonctionnement (en informant l'ANR et l'Etablissement coordinateur),

- sur demande écrite de l'Etablissement coordinateur et autorisation préalable de l'ANR si la variation entre ces trois postes de dépense excède ces seuils. L'autorisation ou le refus sera notifié à l'Etablissement coordinateur.

Un argumentaire scientifique (delta) peut être demandé si les variations entraînent des modifications sur le dossier initial déposé. Il sera ajouté au dossier.

Les Equipex sont maintenant gérés par zone géographique, CLIMCOR fait partie de la zone Grand Ouest et Languedoc (comprenant les régions suivantes : Pays de Loire, Bretagne, Basse et Haute Normandie, Poitou-Charentes et Languedoc Roussillon). Chaque Equipex est suivi par un binôme composé d'un chargé de mission scientifique, Mme Laura Lallement, et d'un gestionnaire

administratif et financier, Mme Ouafia BELHOUL. Le binôme rend compte au responsable thématique et au responsable de l'action EQUIPEX. L'ANR effectue le suivi de l'Equipex et non pas son évaluation.

Lors des demandes de changements (budgétaires, planning ou thématique), les demandes mineures sont traitées en interne à l'ANR, les demandes importantes de modifications sont par contre transmises au CGI pour approbation au vu du projet initial.

Le suivi donne ainsi lieu à trois lectures : une lecture d'avancement du projet, une lecture financière et une lecture d'avancement scientifique et technique et permettent d'établir de notre côté des synthèses, la synthèse des Equipex est sortie en juillet 2013.

Quelques remarques de l'ANR sur le projet CLIMCOR :

- Le site internet est bien réalisé, documenté et régulièrement mis à jour.
- Il a été apprécié d'avoir rajouté un membre d'ECORD, un membre scientifique étranger, et un membre du Comité Scientifique de la Flotte Océanographique Française (COS) au COPIL de CLIMCOR.
- Il faut penser à valoriser les équipements développés : brevets, publications, ...
- Il ne faut pas oublier de mettre une phrase type mentionnant CLIMCOR et les investissements d'Avenir pour chaque article publié. Denis-Didier Rousseau indique qu'un courrier électronique a été adressé à tous les participants de CLIMCOR courant 2013.

Pour le prochain rapport (vers mi-février 2014), il sera demandé pour chaque équipement prévu, d'explicitier l'état d'avancement (définition des instruments, appel d'offre lancé, commandes, livraison faite, test, utilisation). Un état sur les recrutements de personnels sera également demandé, portant une attention particulière au mode de recrutement (national, international, procédures). La partie « Résumé » de ce rapport est publique et devra par conséquent être rédigé en connaissance de cause.

Enfin, les services de l'ANR ont apprécié la réactivité des membres du projet lors de la rédaction de l'avenant pour la refonte du Marion Dufresne. Les documents ont été transmis à l'ANR et au CGI, l'opération a été étudiée par le comité de pilotage EQUIPEX, la décision de transfert de l'argent d'une autre action Investissement d'Avenir vers l'action Equipex puis l'affectation au projet CLIMCOR sont en cours de rédaction au CGI et devraient être transmis à l'ANR avant la fin de l'année. L'avenant sera préparé en parallèle.

D WP1-ICE

Jérôme Chappellaz, co-PI scientifique du WP1-ICE rappelle les travaux prévus pour la première année :

1. Système de forage à eau chaude pour les glaciers émissaires en Antarctique
2. Nouveau logger pour monitorer les trous de forage
3. Outils pour l'étude physico-chimique de la neige récente
4. Evolution de la sonde Subglacior

Le point 1 est revu : les responsables scientifiques et techniques préfèrent utiliser ces crédits :

- pour acquérir un système de mesure des poussières dans les trous de forage : Sonic probe
- pour modifier des carottiers de haute-altitude (carottier électromécanique et thermique), propriété de l'IRD, permettant de rajouter la thématique « glace chaude » à CLIMCOR et au C2FN. Ces carottiers, intégrant ainsi CLIMCOR et le C2FN, deviennent accessibles et utilisables par la communauté nationale.

Un argumentaire scientifique, technique et financier sera à soumettre à l'ANR pour avis.

Le point 2 suit normalement son planning : les études sont en cours, la partie électronique est en phase de test, la partie mécanique sera réalisée en 2014.

Le point 3 suit également son planning : les budgets sont utilisés pour les études et construction de :

- une caravane scientifique instrumentée dédiée au carottage antarctique: containers spécifiques;
- un nouveau carottier électromécanique et thermique ultra léger pour être utilisé dans le cas des forages en haute altitude;
- Un système de prélèvement non contaminant pour les mesures de composés organiques

Le point 4 en est au niveau des études pour :

- un nouveau câble permettant à la sonde Subglacior d'atteindre de grandes profondeurs
- de nouvelles mesures de poussières

E WP2-CONTINENT

Un point particulier est à mentionner pour ce work package : un conseil scientifique, regroupant les différentes composantes de cette thématique a été créé cette année, permettant ainsi de connaître les desiderata scientifiques et orienter ainsi les choix d'acquisition/aide du matériel. Le responsable scientifique de ce conseil scientifique est Fabien Arnaud.

Laurent Augustin fait quelques rappels :

Il y a 3 sous-domaines dans ce workpackage :

1. une partie terrestre
2. une partie lacustre
3. une partie littorale

Les études des différentes parties prévues pour la première année ont commencées récemment.

Il était prévu le recrutement de 2 CCD niveau AI :

- Un an pour un curateur : il a été recruté le 01/04/2013 et est localisé à Edytem Chambéry
- Deux ans pour un développeur en conception mécanique. Ce dernier n'a pas pu être recruté compte tenu du faible niveau de salaire proposé à ce niveau, une solution serait de recruter le CDD au niveau Ingénieur d'Etudes.

Laurent Augustin a été contacté par la société ERAMET pour étudier les boues sédimentaires chargées de minéraux au Gabon. Pour cela il faut dupliquer un carottier existant (carottier Amaury) et l'utiliser pour cette application spécifique. C'est une valorisation très intéressante pour l'Equipex CLIMCOR qui permet d'acquérir un matériel supplémentaire et effectuer des prestations de services, tout ceci à la charge de la société Eramet. Laurent Augustin va rédiger une proposition financière à Eramet en tenant compte des personnels et des temps nécessaires pour cette prestation.

Pour la thématique littorale, le conseil scientifique de CLIMCOR-CONTINENT a jugé favorable d'apporter un soutien à la jouvence du carottier pour le sable possédé par GENAVIR. Cette demande est en cours d'évaluation, si ce soutien est effectif, ce matériel devra être disponible pour la communauté via le C2FN.

Fabien Arnaud expose la problématique des bases de données. Une directive nationale va imposer que toutes les métadonnées scientifiques acquises soient disponibles pour le grand

public. Il est ainsi urgent de créer une base de données regroupant à minima les carottages effectués grâce aux équipements acquis dans CLIMCOR.

Une demande d'aide pour la conception de cette base de donnée a été faite à la DT INSU et l'unité BBES de l'INEE. Michel Calzas mentionne le fait qu'une demande d'aide a effectivement été reçue, la DT va mettre à disposition 7 jours d'un ingénieur en informatique pour initier le travail. Une demande d'aide à la DT pour 2014 a également été reçue et doit être évaluée.

Michel Calzas indique que cette demande devrait se faire via le C2FN car c'est la structure nationale pérenne pour le carottage, ceci pour les 3 composantes : Glace, Continent et Océan.

Quelques tracasseries administratives sont évoquées : l'immatriculation du véhicule devant servir à tracter la barge n'est toujours pas réalisée et est bloquée à la DR17 depuis 2 mois. Michel Calzas répond sur ce point particulier: il est en cours de résolution, le problème vient d'un questionnement sur le fait que le camion est acheté à la DR17 et servira dans un premier temps à Edytem à Chambéry.

F WP3-OCEAN

Hélène Leau expose les travaux réalisés en 2013, tout ce qui était prévu a été réalisé :

Nouveau design du Treuil Siamois (1 510 000 euros) : l'appel d'offre a été émis et le marché notifié à Kley France

Nouveau Câble (543 114 euros) : l'appel d'offre est passé et sera clos le 31/10/2014.

Pour l'année 2014 :

1. L'étude du nouveau carottier continuera (apport IPEV);
2. Le nouveau câble devra être réalisé et testé;
3. Les installations des modifications du treuil sont prévues lors de l'arrêt technique à la mi 2014.

Des tests en mer seront alors nécessaires pour qualifier ces nouveaux équipements.

Hélène Leau évoque la refonte du Marion Dufresne, des modifications de la structure du navire seront à l'étude afin de permettre d'effectuer des carottes de 75 à 100 mètres de long.

Intervention d'Alain Lagrange (MESR):

Le ministère est attentif aux Equipex et notamment à:

- la convergence des communautés
- l'émergence de pôles nouveaux
- le devenir et l'apport des Equipex à 10 ans ?
- le rayonnement à l'international ?

Le président du CoPil clôt la réunion à 15:45.